L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL—NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 25 FEVRIER 1848.

[illegible] MATIN 25 FEVRIER

[illegible] MUNICIPALES

[illegible] Ledoux [illegible] M. Ch. Be[illegible] ville, et [illegible] M. Tuer & Jo[illegible] distincte[illegible]

[illegible] Mr. Jacob Reabout, do[illegible] Municipale, ayant besoi[illegible] chez lui pendant quelques im[illegible] la clôture de la discussion du bill de l'emprunt.

M. Henley demande le rejet de la motion, qui prétend que le bill soit renvoyé au comité des finances.

La motion de M. Evans, mise ensuite aux voix, est rejetée à une faible majorité.

La Chambre se constitue en comité général et débat le bill de l'emprunt.

MM. Morehead, Pollock et Vinton prennent successivement la parole, puis la Chambre s'ajourne.

CONSEIL GENERAL

Séance du mercredi 23 février 1848.

Le Conseil devant se réunir ce jour conformément à l'ajournement,

A 7 heures du soir M. Gasquet a été appelé au fauteuil.

A l'appel du rôle les membres suivants répondent à leur nom:

Messieurs Gasquet, Holland, Stickney.

Faute de quorum, sur motion du Conseil s'est ajourné à samedi le 25 du courant à 6 heures du soir.

P. CH. CUVELLIER,
Secrétaire.

FEUILLETON.

Mémoires d'un Médecin.

PAR ALEXANDRE DUMAS.

TROISIEME PARTIE.

JOSEPH BALSAMO.

LXXXII.

Le père et le fils.

Lorsque Philippe revint près de sa sœur, il la trouva bien agitée, bien inquiète.

—Ah, lui dit-elle, j'ai pensé en votre absence à tout ce qui m'est arrivé depuis quelque temps. C'est un abîme où on s'engloutit tout ce qui me reste de raison. Voyons, vous ayez vu le docteur Louis!

—J'arrive de chez lui, Andrée.

—Cet homme a porté contre moi une accusation terrible: en-elle juste?

—Il ne s'était pas trompé, ma sœur.

Andrée pâlit, et un accès nerveux crispa ses doigts si effilés, si blancs.

—Le nom, dit-elle alors, le nom du lâche qui m'a perdue.

—Ma sœur, vous devez l'ignorer éternellement.

—Oh! Philippe, vous ne dites pas la vérité; Philippe, vous mentez à votre propre conscience.... Ce nom, il faut que je le sache, afin que, toute faible que je suis, et n'ayant pour moi que la prière et la pitié, en prient, armer contre le criminel toute la colère de Dieu.... le nom de cet homme, Philippe!....

—Ma sœur, ne parlons jamais de cela.

Andrée fut saisie la main et le regarda en face:

—Oh! dit-elle, voilà ce que vous me répondez, vous, qui avez une épée au côté!

Philippe pâlit de ce mouvement de rage, et aussitôt, répétant sa prière tureur:

—Andrée, dit-il, je ne puis vous apprendre ce que je ne sais pas moi-même. Le secret m'est communiqué par le destin qui nous accable; ce secret, qu'un jour nous comprendrai avec l'honneur de notre famille, une dérnière lueur de Dieu le rend invisible pour nous.

—Excepté pour un homme, Philippe.... pour un homme qui fit, pour un homme qui nous brave!.... ô mon Dieu! pour un homme qui rit infernalement de nous, peut-être, dans sa retraite ténébreuse.

Philippe serra les poings, regarda le ciel et ne répondit pas un mot.

—Cet homme, s'écria Andrée en redoublant de colère et d'indignation, je le connais peut-être, mon, cet homme.... Enfin, Philippe, permettez-moi de vous le représenter; j'ai déjà indiqué ses étranges influences sur moi; je croyais vous avoir envoyé à lui....

—Cet homme est innocent, ma-l'ai vu, j'ai la preuve.... Ainsi, ne cherchez plus, Andrée, ne cherchez plus....

—Philippe, remontons ensemble plus haut que cet homme, voulez-vous.... Allons jusqu'aux premiers rapports des hommes puissans de ce royaume.... Allons jusqu'au roi!

Philippe entoura de ses bras cette pauvre enfant, sublime dans son ignorance et son indignation.

—Va, dit-il, tous ceux que tu nommes éveillés, tu les a nommés endormis; tous ceux que tu accuses avec la férocité de la vertu, tu les a justifiés longtemps et tu nuyère l'idée de demander que le conseil ou le gouverneur offrit une récompense pour la découverte du coupable.

Le 12, je la dans l'*Abeille* que tous les accusés avaient été relachés faute de preuves; je suis informé d'autre part que le petit mulâtre, le seul témoin connu dans cette affaire, n'avait été ni arrêté ni questionné. Le soir du même jour, il est devant le fils du capitaine Fauvagnet et devant d'autres témoins, que la dug-dalle lui avait été trouvé par une négresse et non par un blanc. Aussi étant de la plus haute importance de faire arrêter celui qui m'avait porté le poison, puisque seul il pouvait faire découvrir le coupable. Il était du devoir du magistrat d'employer les moyens les plus sévères afin de tirer quelque éclaircissement de seul témoin connu; mais il n'a pas interrogé ce mulâtre, qu'il a dû, en vertu de l'ordre, qu'il a dû, en vertu de l'ordre, qu'il a dû, en vertu de l'ord